



Comptabilité et Audit  
des Comptes CSE et IRP

# **Collectif Interprofessionnel CGT de Moselle Est**

*Compte rendu financier 2021*

**3e Expertise**  
**1 avenue Foch - BP 90448 - 57008 Metz Cedex 1**  
**15 Faubourg Montmartre – 75009 Paris**  
**Tél : 03.87.17.32.60 - Fax : 03.87.15.79.56**

# Attestation

Le Collectif Interprofessionnel C.G.T. de Moselle Est nous a confié une mission de présentation des comptes du syndicat pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre mission, nous avons effectué les diligences suivantes :

- ✓ *Examen de la ventilation des produits et des charges entre les comptes de résultats*
- ✓ *Contrôle du rapprochement bancaire en début et fin de période*
- ✓ *Sondages sur factures*

A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

*Les comptes annuels 2021 ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :*

<b>Total Fonds syndicaux</b>	:	116 433.72 €uros
▪ <b>Fonds propres au 01/01/2021</b>	:	<b>144 964.98 €uros</b>
▪ <b>Déficit de l'exercice 2020</b>	:	-28 531.26 €uros

Fait à Metz, le 18 juillet 2022

DUPUIS Didier,

Expert-comptable



## SOMMAIRE

<b>Bilan et Compte de Résultat .....</b>	<b>4</b>
Bilan .....	5
Le Compte de Résultat .....	6
<b>Annexe .....</b>	<b>7</b>
<i>Règles et Méthodes Comptables</i> .....	7
<i>Comptabilisation des produits et des charges</i> .....	8
<i>Méthode de comptabilisation</i> .....	8
<i>Evaluation des biens (reçus à titre gratuit)</i> .....	9
<i>Créances clients, autres créances et produits à recevoir</i> .....	9
<i>Charges constatées d'avance</i> .....	9
<i>Participation aux événements pluriannuels</i> .....	9
Etat des échéances, des créances et des dettes .....	10
Produits à recevoir .....	10
Charges à payer .....	11
Charges constatées d'avance .....	11
Tableau des Ressources .....	12
Fonds Syndicaux .....	13

# Bilan et Compte de Résultat

# Bilan

Bilan Collectif Interprofessionnel CGT de Moselle Est 2021							
ACTIF en €	2021			2020	PASSIF en €	2021	2020
	Brut	amort&dep	Net	Net			
<b>Actif immobilisé</b>					<b>Fonds Syndicaux</b>		
Actif Incorporel					Réserves	144 964,98	140 606,09
Actif corporel	22 865,06	2 381,78	20 483,28	21 626,54	Report à nouveau		
Actif financier					Résultat	-28 531,26	4 358,89
<b>Total (I)</b>	<b>22 865,06</b>	<b>2 381,78</b>	<b>20 483,28</b>	<b>21 626,54</b>	<b>Total (I)</b>	<b>116 433,72</b>	<b>144 964,98</b>
<b>Actif circulant</b>							
Stocks et fournitures	1 976,52		1 976,52	1 791,92	Provisions (II)	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances	7 809,52		7 809,52	12 205,50	Fonds dédiés (III)		
					Dettes financières		
<b>Total (II)</b>	<b>9 786,04</b>	<b>0,00</b>	<b>9 786,04</b>	<b>13 997,42</b>	Dettes diverses	42 365,13	44 128,47
<b>Disponibilités (III)</b>	127 431,27		127 431,27	150 858,49	<b>Total (IV)</b>	<b>42 365,13</b>	<b>44 128,47</b>
<b>Comptes de régularisation (IV)</b>	1 098,25		1 098,25	2 611,00	Comptes de régularisation (V)		
<b>TOTAL (I + II + III + IV)</b>	<b>161 180,62</b>	<b>2 381,78</b>	<b>158 798,85</b>	<b>189 093,45</b>	<b>TOTAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>158 798,85</b>	<b>189 093,45</b>

# Compte de Résultat

Compte de Résultat Collectif Interprofessionnel CGT de Moselle Est 2021					
CHARGES en €		2021	2020	PRODUITS en €	
		2021	2020		
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>Produits d'exploitation</b>	
Achats	445,89	4 412,89	Ventes de marchandises	6,00	485,00
Autres charges externes	29 382,44	20 226,96	Cotisations	56 792,17	72 108,01
Autres services extérieurs	24 695,43	19 927,94	Subventions		
Impôts et taxes			Contributions		
Charges de personnel	34 415,95	25 916,91	Autres produits	3 765,56	2 405,51
Autres charges			Transferts de charges	694,39	606,59
Dotations aux amortissements & provisions	1 143,25	1 143,25	Dons perçus		
			Reprise sur amortissements et provisions		
<b>Total (I)</b>	<b>90 082,96</b>	<b>71 627,95</b>	<b>Total (I)</b>	<b>61 258,12</b>	<b>75 605,11</b>
<b>Charges financières (II)</b>			<b>Produits financiers (II)</b>	<b>293,58</b>	<b>383,73</b>
<b>Charges exceptionnelles (III)</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>Produits exceptionnels (III)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)</b>			<b>Contributions de financement, report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)</b>		
<b>TOTAL (I + II + III + IV)</b>	<b>90 082,96</b>	<b>71 629,95</b>	<b>TOTAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>61 551,70</b>	<b>75 988,84</b>
<b>Solde débiteur : Excédent</b>		<b>4 358,89</b>	<b>Solde créditeur : Déficit</b>	<b>28 531,26</b>	

  

Evaluation des contributions volontaires en nature					
<b>Total Charges</b>				<b>Total Produits</b>	
Bénévolat			Personnel bénévole		

# Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

*Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité, de la continuité d'exploitation, de la permanence des méthodes et de sincérité.*

*Les comptes ont été établis en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement N° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement N° 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.*

*La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.*

### Immobilisations

*Les immobilisations corporelles n'ont pas été comptabilisées à l'actif du bilan mais répertoriées sous forme de liste.*

### Stocks et en cours

*Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)*

## Comptabilisation des produits et des charges

*Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Si l'organisation syndicale peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement généré par un appel de cotisation, cet appel peut alors correspondre au fait générateur de la reconnaissance du produit.*

*Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n° 99-03, sous réserve des modalités prévues pour les cotisations.*

*Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.*

## Méthode de comptabilisation

*L'organisme agit en tant que bénéficiaire et non en tant que mandataire, à ce titre seule la part de la cotisation qui lui revient est comptabilisée en produits selon les dispositions de l'article 394-1 du règlement n° 99-03.*

*Une contribution de financement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».*

*Lorsqu'un financement afférent à une action définie, comptabilisée au cours de l'exercice en produit en compte de résultat, n'a pu être utilisé en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris envers le tiers financeur est inscrit en charge sous la rubrique « engagement à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés aux contributions publiques de financement ».*

*Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés aux contributions publiques de financement » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « contributions de financement – report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».*



## **Evaluation des biens (reçus à titre gratuit)**

*A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'organisation syndicale, les biens reçus à titre gratuit sont enregistrés à leur valeur vénale.*

## **Créances clients, autres créances et produits à recevoir.**

*Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.*

*A la clôture de l'exercice, sont comptabilisés dans un compte de produits à recevoir tous les produits concernant l'exercice en cours et comptabilisés sur l'exercice suivant.*

## **Charges constatées d'avance**

*Elles concernent des charges engagées en 2021 dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.*

## **Participation aux événements pluriannuels**

*Le syndicat présente en annexe de son compte de résultat l'affectation du résultat annuel dans la réserve dédiée aux financements des événements récurrents pluriannuels pour lesquels elle s'est engagée et dont la fréquence est supérieure à un an.*

*Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 61 551.70 euros et un total de charges de 90 082.96 euros ; dégageant ainsi un déficit de 28 531.26 euros.*

*L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.*

## Etat des échéances, des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Etat des dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an			Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an	Echéances à plus 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>								
Créances rattachées à des participations				Emprunts obligataires convertibles				
Prêts				Autres emprunts obligataires				
Autres				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit				
				dont :				
				- à 2 ans au maximum à l'origine				
				- à plus de 2 ans à l'origine				
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				Emprunts et dettes financières divers				
Créances Clients et Comptes rattachés				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 936,23	39 936,23		
Autres				Dettes fiscales et sociales	2 428,90	2 428,90		
Produits à recevoir	7 809,52	7 809,52		Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Charges constatées d'avance	1 098,25	1 098,25		Autres dettes				
				Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>8 907,77</b>	<b>8 907,77</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>42 365,13</b>	<b>42 365,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Produits à Recevoir

Montant des Produits à recevoir inclus dans les postes suivant du bilan	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
<b>Créances</b>	7 809,52
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>Total</b>	<b>7 809,52</b>

## Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sociales et fiscales	39 936,23 2 428,90
<b>Total</b>	<b>42 365,13</b>

## Charges constatées d'avance

Rubriques	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 098,25	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>1 098,25</b>	<b>0,00</b>

## TABLEAU DES RESSOURCES

<b>Ressources cotisations</b>	<b>Montants</b>
Cotisations brutes perçues	162 645,98
Reversement cotisations	105 853,81
<b>Solde cotisations nettes</b>	<b>56 792,17</b>

<b>Autres ressources</b>	<b>Montants</b>
Contributions	0,00
Subventions	0,00
Autres produits d'exploitation perçus	3 771,56
Produits financiers perçus	293,58
<b>Solde autres ressources</b>	<b>4 065,14</b>

<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>60 857,31</b>
-----------------------------	------------------

## Fonds Syndicaux

Les fonds syndicaux, compris dans les fonds propres, autres réserves, et report à nouveau se décomposent comme suit :

	Montant en début d'exercice	Affectation des résultats	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
<b>Fonds propres</b>					
<b>Autres réserves</b>	144 964,98				116 433,72
<b>Report à nouveau</b>					
<b>Résultat de l'exercice</b>		-28 531,26			
<b>Fonds Syndicaux</b>	<b>144 964,98</b>	<b>-28 531,26</b>			<b>116 433,72</b>